

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 15 mai 2018, à 17 h, situé à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, au 191 rue du Palais, salle 322.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Rémi Demers, président
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Évelyne Beaudin, administratrice
Monsieur René Couture, administrateur
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur Julien Lachance, administrateur

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur François Desmarais, directeur général par intérim
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative
Madame Marie-France Delage, personne-ressource, Ville de Sherbrooke

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Sophie Breault, secrétaire
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur

1. VALIDATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2018
3. AFFAIRES DÉCOULANT AU PROCÈS VERBAL
4. AFFAIRES COURANTES
 - 4.1 Rapport du directeur général par intérim
 - 4.2 Présentation du rapport financier au 31 mars 2018
 - 4.3 Renouvellement des baux
5. EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE ET NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
6. SUIVI DU PROCESSUS DE NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET PROPOSITION DE CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL

7. ÉLECTION DES OFFICIERS
8. PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
9. DÉPÔT LISTE DES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS
10. 174 RUE DU PALAIS : PROPOSITION DE LA VILLE DE SHERBROOKE
11. DIVERS
 - 11.1 Stratégie de prospection pour Well Sud
 - 11.2 Dossiers à huis clos
 - 11.3 Projet Tout Sherbrooke
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. VALIDATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Rémi Demers, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare l'ouverture de l'assemblée à 17 h 03.

C.A. 2018-29

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'ajouter au point divers : Dossier à huis clos et projet Tout Sherbrooke.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2018

C.A. 2018-30

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 avril 2018 tel quel.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Le renouvellement des mandats des administrateurs pour une période de deux ans a été confirmé par le conseil municipal sous forme de résolution.

4. AFFAIRES COURANTES

- 4.1 **Rapport du directeur général par intérim**

Monsieur Desmarais présente aux membres du conseil d'administration un nouveau document qui fait état des récentes ouvertures et relocalisation commerciales.

Le 12 juin prochain se tiendra au Palais des congrès de Montréal, le conseil annuel international des centres commerciaux (ICSC) du Canada. M. Desmarais représentera Commerce Sherbrooke auprès des courtiers commerciaux, les

propriétaires de centres commerciaux et les gestionnaires.

La première version de l'observatoire commercial a été reçue et nous effectuons présentement des essais.

Le 16 avril dernier, a eu lieu une rencontre avec les élus de Lennoxville afin de discuter du mandat de revitalisation de Commerce Sherbrooke dans ce secteur.

Les représentants de ODACE (organisme de développement des affaires commerciales et économiques) ont été rencontrés en rapport à la révision de la structure organisationnelle des projets de revitalisation. Commerce Sherbrooke souhaite mettre de l'avant les quatre volets indissociables de la revitalisation (développement commercial, aménagement et design, mobilisation et organisation du milieu, marketing du territoire) qui devront être pris en charge par le milieu.

4.2 Présentation du rapport financier au 31 mars 2018

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 31 mars 2018;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 4 avril 2018;

C.A. 2018-31

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier au 31 mars 2018.

4.3 Renouvellement des baux

Considérant que les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que tous les actes, effets de commerce, transferts, contrats, engagements, obligations et autres documents qui requièrent la signature de la corporation sont au préalable approuvés par le conseil d'administration et, sur approbation devrait être signés par le président ou le vice-président, et aussi par le secrétaire;

Considérant que le conseil d'administration peut en tout temps, par résolution, autoriser d'autres personnes à signer au nom de la corporation;

Considérant que notre bail situé au 93, rue Wellington Nord, bureau 300 vient à échéance le 30 juin 2018;

Considérant que le renouvellement de ce bail pour une période d'un an sera majoré de 1.3% pour un montant mensuel de 2385.62 \$ à compter du 1^{er} juillet 2018.

Considérant notre bail de location d'entreposage situé au 80, rue Webster ne sera pas majoré et sera renouveler à compter du 20 juin 2018, pour une période d'un an.

C.A. 2018-32

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de renouveler notre bail du 93, rue Wellington Nord pour une période d'un an avec une majoration de 1.3% pour un montant mensuel de 2385.62\$. Il est résolu également à l'unanimité de renouveler le bail du 80, rue C.A. Webster pour une période d'un an, sans aucune majoration et d'autoriser le directeur général par intérim à signer les baux.

5. EMBAUCHE DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE ET NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Le comité de sélection composé d'administrateurs de Pro-Gestion et de Commerce Sherbrooke ont procédé au recrutement d'une nouvelle direction générale; direction qui sera partagée avec Pro-Gestion Estrie. Les administrateurs et administratrices sont informés du candidat retenu et des conditions de travail négociées.

Considérant l'entente de partenariat convenue avec Pro-Gestion Estrie prévoyant l'embauche d'une seule personne pour cumuler le poste de directeur général des deux organisations;

Considérant que le comité de sélection propose l'embauche d'un candidat à la direction générale répondant parfaitement aux critères de sélection;

Considérant que Commerce Sherbrooke désire réviser sa structure organisationnelle en nommant une direction générale adjointe;

C.A. 2018-33

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité de confirmer l'embauche de M. Charles Olivier Mercier, à titre de directeur général de Commerce Sherbrooke.

C.A. 2018-34

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur François Desmarais au poste de directeur général adjoint.

6. SUIVI DU PROCESSUS DE NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET PROPOSITION DES CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que la nomination des administrateurs doit être faite par le conseil municipal;

Considérant que des candidatures intéressantes nous ont été acheminées par des personnes motivées à s'impliquer dans le développement commercial;

Considérant que le conseil exécutif comprend bien les enjeux de l'organisme ainsi que les besoins du conseil d'administration.

C.A. 2018-35

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer le conseil exécutif responsable d'analyser les candidatures reçues et de proposer les candidats retenus aux arrondissements concernés ainsi qu'au conseil municipal.

7. ÉLECTION DES OFFICIERS

Considérant que le conseil d'administration doit, à sa première réunion suivant l'assemblée générale annuelle, nommer parmi les administrateurs un vice-président, un secrétaire et un trésorier;

Considérant que chaque officier est en fonction à compter de son élection jusqu'à la première assemblée du conseil d'administration suivant la prochaine élection des administrateurs ou jusqu'à ce que son successeur soit élu;

C.A. 2018-36

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de reporter ultérieurement la nomination au poste de la vice-présidence et de renommer madame Sophie Breault et monsieur Simon Audet respectivement à titre de secrétaire et trésorier de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

8. PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Ce point est reporté ultérieurement.

9. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

La Corporation de développement commercial de Sherbrooke s'est engagée à réaliser les mandats qui lui sont confiés en conformité avec les lois et les règlements en application au Québec. C'est dans cette perspective que la corporation est tenue, à titre de cocontractant, de respecter la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Sherbrooke.

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu d'adopter la liste des contrats comportant une dépense de 10 000 \$ et plus et des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant 10 000 \$ conclus avec un même cocontractant pour le dernier trimestre.

En juillet 2017, nous avons octroyé un mandat à Annie Boivin – analyste bureautique, au montant de 21 675 \$ par invitation, pour l'optimisation et le développement de la base de données. En avril 2018, nous avons octroyé un mandat de 3060 \$ de gré à gré afin d'apporter des modifications à la base de données.

C.A. 2018-37

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la liste des contrats professionnels 2017-2018.

10. 174 DU PALAIS : PROPOSITION DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Considérant que l'édifice de quatre étages sis au 174, rue du Palais est la propriété de la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke depuis 2011 est devenue la Corporation de développement commercial de Sherbrooke;

Considérant la convention de bail entre la Ville de Sherbrooke et la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke intervenue le 22 septembre 2008;

Considérant que la Ville de Sherbrooke a l'option d'acquérir l'immeuble au 1^{er} novembre 2018 au montant de 836 535 \$ du solde de l'hypothèque;

C.A. 2018-38

Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité de permettre à la Ville de Sherbrooke de se prévaloir de son option d'achat de l'immeuble sis au 174 du Palais avec la collaboration des Services des affaires juridiques de la Ville de Sherbrooke.

11. DIVERS

11.1 **Stratégie de prospection pour le Quartier Well Sud**

La Ville de Sherbrooke a demandé à Commerce Sherbrooke de produire une stratégie de prospection et d'attraction d'entreprises pour le futur Quartier Well Sud. L'équipe est actuellement à développer une stratégie en collaboration avec Sherbrooke Innopole ainsi qu'avec Pro-Gestion Estrie. Afin de bien réaliser ce mandat, une demande de budget additionnel pourrait être présentée à la Ville afin d'embaucher une personne entièrement dédiée à ce mandat et ce, pour une durée minimale de 3 ans.

11.2 **Dossiers à huis clos**

Considérant qu'il s'agit d'un dossier de ressource humaine, le dossier est traité de façon confidentielle.

11.3 **Projet Tout Sherbrooke**

Commerce Sherbrooke a été approché afin de participer à une initiative visant à favoriser l'achat local. Cette initiative consiste principalement à la création d'une plateforme Web à l'intérieur de laquelle les internautes pourront y retrouver des rabais chez des marchands locaux, des informations sur les activités à faire en région, ainsi que de l'information utile pour les citoyens sherbrookoïses. La contribution demandée à Commerce Sherbrooke est de 15 000 \$.

Considérant que le plan d'affaires du projet ne permet pas d'assurer la pérennité financière du projet sans la participation financière annuelle de Commerce Sherbrooke et de Desjardins.

C.A. 2018-39 Sur proposition dûment faites et appuyée, il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A.2018-40 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 05.



Sophie Breault, secrétaire
2018-05-15